



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN XXIII
AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA,
M. MAURICE YAMÉOGO***

Mercredi 25 avril 1962

Monsieur le Président,

C'est pour Nous un bien vif plaisir que de vous recevoir en visite officielle au Vatican. Au-delà de votre personne, ce sont tous les fils de la noble République Voltaïque que Nous entendons accueillir. Et Nous vous exprimons Nos remerciements cordiaux pour ce geste de déférent hommage.

Nous le faisons d'autant plus volontiers que Nous demeurons très touché des égards particuliers et de l'accueil chaleureux que le gouvernement et le cher peuple de Haute-Volta ont réservés à Notre Envoyé extraordinaire, lors des récentes fêtes de l'indépendance. Nous avons apprécié les déclarations que vous avez faites en cette circonstance, monsieur le Président, ainsi que le beau témoignage que vous avez tenu à rendre à l'œuvre accomplie par l'Église catholique en votre pays.

Aujourd'hui, Nous Nous plaçons à saluer votre présence comme des prémices bien douces à Notre cœur. Celui que l'on appelle le Père commun, n'est-il pas naturel qu'il tienne toujours Ses bras largement ouverts pour accueillir les chefs d'État et qu'Il se fasse un agréable devoir de les honorer et de les encourager ? Et comment ne désirerait-Il pas recevoir désormais les responsables des nations africaines, nouvellement entrées dans le concert des peuples indépendants ?

Nous portons sans cesse Nos regards vers l'Afrique, si pleine de promesses. Parmi tant de populations qui Nous sont également chères, les habitants de Haute-Volta se font estimer par leur courage au travail et leur habileté en divers domaines. Nous savons les efforts que ce peuple a

déjà entrepris pour renforcer son unité intérieure, pour favoriser une sainte conception de l'autorité et pour promouvoir des institutions familiales et sociales plus conformes à la dignité de la personne humaine. Puisse cette heureuse évolution s'accroître et s'amplifier.

Nous souhaitons aussi qu'un développement économique continu et équilibré vienne améliorer la situation de votre pays, monsieur le Président, et qu'il reçoive une impulsion décisive par le concours généreux et désintéressé de pays plus favorisés. Car telles sont les voies d'un progrès authentique et d'une véritable indépendance. La concorde entre les citoyens et la prospérité matérielle, l'épanouissement culturel, social et religieux font la grandeur d'une nation et lui assurent la place qui lui revient dans le concert des peuples.

Il Nous plaît de vous renouveler l'assurance que l'Église catholique continuera d'apporter pour sa part, grâce à l'heureuse situation dont elle jouit en Haute-Volta, une collaboration loyale et empressée à la réalisation de ces vœux.

Dans ces sentiments, Nous appelons volontiers sur votre personne, monsieur le Président, sur les personnes distinguées de votre suite et sur votre pays une large effusion des faveurs célestes, en gage desquelles Nous vous accordons de grand cœur une particulière Bénédiction apostolique.

*AAS 54 (1962), p.290-291.

Discorsi, Messaggi, Colloqui del Santo Padre Giovanni XXIII, vol. IV, p.231-232.

L'Osservatore Romano 26.4.1962 p.1.

La Documentation catholique, n°1376, col.662-663.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française, n°18, p.6.